



# ACADÉMIE DE CRÉTEIL

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

Rectorat de l'académie de Créteil  
Service DPE 4  
Affaire suivie par :  
Tél : 01 57 02 60 41  
Mél : actesco.dpe@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco  
94 010 Créteil Cedex  
www.ac-creteil.fr

Le recteur de l'académie de Créteil

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu le décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive ;
- Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 22 août 2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires ;
- Vu l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> octobre 2021 portant nomination des personnels intéressés en qualité de professeur d'éducation physique et sportive stagiaire ;
- Vu les propositions du jury académique du 13 décembre 2022.

## Arrêté

### Article 1 :

Sont admis(es) et titularisé(e)s après délibération du jury académique d'évaluation et de titularisation, les professeur(e)s d'éducation physique et sportive stagiaires dont les noms figurent en annexe.

### Article 2 :

Les dispositions du présent arrêté prendront effet administratif et financier à compter de la date de titularisation qui sera précisée ultérieurement dans des arrêtés individuels, et sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé.

### Article 3 :

Le secrétaire général de l'académie de Créteil est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 20 décembre 2022

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT



**ACADÉMIE  
DE CRÉTEIL**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ANNEXE

Jury académique des professeurs d'éducation physique et sportive stagiaires - session de décembre 2022

Professeur(e)s stagiaires admis(es) dans le corps des professeurs d'éducation physique et sportive sous réserve expresse de la vérification de l'aptitude physique à l'exercice des fonctions et de l'obtention du diplôme exigé

Civilité	Nom d'usage	Nom patronymique	Prénom	Discipline de recrutement	Année du concours
M.	BOUFAROUA	BOUFAROUA	TRISTAN	E.P.S	2021

Le Recteur de l'académie de Créteil

  
Daniel AUVERLOT